

b) PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS D'EXPORTATION (PDME)

Le ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur administre le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME), qui constitue le principal programme fédéral de promotion du commerce et de développement des exportations. Visant des projets ayant aussi bien l'industrie que le gouvernement pour origine, il a été conçu pour apporter de l'aide à des sociétés de toute taille. En vue d'augmenter les ventes à l'exportation, le Ministère offre son appui pour :

- . accroître les efforts de commercialisation du secteur privé en aidant les entreprises à participer à des activités qu'elles ne voudraient pas ou ne pourraient pas entreprendre seules;
- . accroître le nombre d'entreprises canadiennes se tournant vers l'exportation;
- . encourager celles qui exportent déjà à pénétrer sur de nouveaux marchés;
- . inciter les entreprises canadiennes à proposer de nouveaux produits sur les marchés extérieurs.

Activités à l'initiative de l'industrie

L'appui financier aux activités de commercialisation à l'exportation ayant pour origine l'industrie constitue une composante du PDME. Les sommes versées pour cette aide doivent être remboursées si des ventes sont réalisées. Les activités visées sont les suivantes :

- . la participation à des foires commerciales reconnues à l'extérieur du Canada;
- . les visites effectuées à l'extérieur du Canada afin de chercher des marchés, ainsi que les visites d'acheteurs et agents commerciaux étrangers au Canada ou dans un autre pays approuvé;
- . la soumission ou la préparation d'une proposition, à l'étape précontractuelle, pour des projets précis à l'extérieur du Canada qui font l'objet d'une concurrence internationale et pour lesquels des procédures officielles de soumission sont suivies. L'aide peut également être attribuée pour la fourniture de biens et de services canadiens en vue de grands projets d'équipement, notamment dans le domaine des services de conseil, de l'ingénierie, de la construction et du matériel;